



Collège Saint François

Enseignement général

Collège Saint Vincent-Saint François ASBL

Rue des Merisiers, 7
1050 Bruxelles

☎ 02.672.59.54
☎ 02.660.89.27
✉ directionadj.csf@gmail.com
🌐 www.sv-sf.be

Ixelles, le 06 septembre 2018

Madame, Monsieur, Chers Parents,

L'étude dirigée débutera le lundi 10 septembre à 15h30. Elle se déroule les LUNDI, MARDI ET JEUDI. **Il n'y a pas d'étude le vendredi.**

Pour rappel, tout élève du Collège peut s'inscrire à cette étude prise en charge par un professeur. Elle est entièrement gratuite.

Chaque élève inscrit sera tenu de s'y présenter aux jours indiqués de 15h30 à 16h30. Un élève non-inscrit peut aussi s'y présenter à 15h30 pour y recevoir une aide ponctuelle du professeur qui dirige l'étude ce jour-là. Dans ce cas, ce professeur indiquera la présence de l'élève à l'étude. Toutefois, il sera tenu d'y rester de 15h30 à 16h30 pour ne pas créer de va-et-vient peu propice à la concentration. Le local d'étude sera indiqué aux élèves inscrits pour la première séance.

Il va de soi que tout élève qui ne respecterait pas les consignes de travail et de calme imposé par le professeur se verrait exclu de l'étude. Ses parents ou responsables seraient informés de la situation.

Par ailleurs, toute absence doit-être annoncée le jour même au professeur en charge de l'étude (Mme Dekyvere, les lundi et jeudi, Mme Marteau le mardi). Un justificatif signé par les parents sera remis le lendemain à l'éducateur de niveau. L'inscription à l'étude n'est pas obligatoire mais **une présence régulière est requise dès l'inscription sans quoi l'élève sera exclu pour une durée déterminée.**

Les élèves inscrits à l'étude ne peuvent pas être licenciés en fin de journée. Ils doivent rester au collège.

Les parents peuvent aussi, à tout moment, demander l'inscription (ou la désinscription) de leur enfant à l'étude moyennant une démarche spécifique auprès de l'éducateur de niveau.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre plus entier dévouement.



Je soussigné

Parents/responsables de l'élève :

classe:

désire inscrire
 ne désire pas inscrire (cocher l'option choisie) à l'étude dirigée le(s)

lundi mardi jeudi de 15h30 à 16h30.

J'ai pris connaissance des dispositions contenues dans la circulaire du 06 septembre 2018

Signature,